



EPISODE DE POLLUTION DE L'AIR

Fin de la procédure d'alerte

En application de l'arrêté préfectoral n°SIDPC/2017/214 du 28 juillet 2017

Territoire concerné : Saône-et-Loire (71)

Polluant: Ozone

Type de procédure : Prévision Mise en application: 27/07/2019



Description de l'épisode

Jeudi 25 Juillet, les conditions météorologiques caniculaires ont été très favorables à la formation de la pollution photochimique. Des franchissements du seuil d'informations et de recommandations ont été constatés sur plusieurs zones de la région. La qualité de l'air a été qualifiée de médiocre et mauvaise.

Hier, Vendredi 26 Juillet, l'arrivée d'une couverture nuageuse ainsi que la baisse des températures annoncées ont limité la création d'ozone mais des risques de dépassements de seuil d'informations et recommandations ont perduré. Les procédures en vigueur sont restées d'actualités sur l'ensemble de la région. Les seuils n'ont pas été dépassés.

Pour aujourd'hui, Samedi 27 Juillet, le dispositif est levé. En effet, la perturbation météorologique qui a débuté cette nuit va mettre fin à cet épisode de pollution à l'ozone. La qualité de l'air prévue pour aujourd'hui et demain est bonne.

Suivi des niveaux de pollution

	Hier	Aujourd'hui	Demain
Niveaux	172 μg/m³	<180 μg/m³	<180 μg/m³
Type de procédure	PIR	-	-

^{- :} aucune / PIR : Procédure d'Information et de Recommandation / PA : Procédure d'Alerte / PAP : Procédure d'Alerte sur Persistance

> Evolution de la situation en région



Nom: Julien PLION

Téléphone : 06 80 90 42 75 Web: www.atmo-bfc.org

Plateforme de modélisation Prev'Est